

# Comment, en cinq ans, la France peut supprimer 150 000 postes de fonctionnaires

Louise Darbon

Contraint de tailler dans ses dépenses, l'État pourrait être obligé de réduire les effectifs de la fonction publique.

« Guillaume Kasbarian déteste les fonctionnaires. Il faut qu'il arrête », s'est fâché Soledad Binet, la secrétaire générale de la CGT, après l'annonce par le ministre de la Fonction publique dans les colonnes du *Figaro* de l'alignement des arrêts maladie des agents publics sur le régime du privé. La proposition de passer d'un à trois jours de carence et de réduire le remboursement à 90 %, jugé « populiste » et « dangereuse » par la syndicaliste devrait permettre une économie de 1,2 milliard d'euros. Mesurant « que ça ne fait pas plaisir à tout le monde », le ministre a affirmé « (prendre ses) responsabilités » - tout en réaffirmant ce « fonctionnaire bashing » dont les syndicats ont été prompts à l'accuser.

« Non, il n'y a pas trop de fonctionnaires en France », a-t-il défendu à l'antenne de LCI ce dimanche. Une semaine après avoir néanmoins déclaré au *Figaro* que la France devait « être capable de réduire l'emploi public » pour que « l'État retrouve des marges de manœuvre », alors que la France cherche désespérément les économies pour remettre ses finances publiques en ordre.

secteur privé (+7,2%). À voir les difficultés de recrutement du secteur public, des économies sur la rémunération semblent difficiles à envisager, avance le spécialiste des finances publiques. Ce qui ne laisse d'autre choix que de couper dans des effectifs, qui ont gonflé de plus de 1 million de personnes entre 1997 et 2022, soit une hausse de 23 % contre 18 % dans le privé.

Consentir de préconiser des mesures « peu populaires », François Ecalle estime néanmoins que la France peut les mettre en œuvre sans trop de douleur en s'appuyant sur les gains de productivité. Sachant qu'ils sont de 0,5 % par an dans le privé, « on peut s'attendre à ce qu'ils soient du même ordre dans le public », avance-t-il. Ce qui permettrait, par effet de miroir, de baisser les effectifs de 0,5 % par an - soit 30 000 postes chaque année, pour un total de 10 milliards d'économies sur cinq ans. Pour rappel, ce sont 2 000 postes que le projet de loi de finances pour 2025 prévoit de supprimer.

François Ecalle proposant d'en répartir l'effort entre les trois versants, c'est la fonction publique territoriale qui serait davantage mise à contribution avec une baisse de 1 % des effectifs par an. Soit 95 000 postes en cinq ans pour une économie allant jusqu'à 5,5 milliards d'euros. Compte tenu des 45 000 départs en retraite enregistrés chaque année dans les collectivités, cela reviendrait à ne remplacer que 60 % de ces postes laissés vacants. Par ailleurs, les collectivités territoriales étant autonomes, un moyen pour l'État de les pousser à tailler

dans les effectifs serait de réduire leurs dotations. « On sait que les élus locaux ne dépensent pas plus que leurs recettes. Ainsi quand François Hollande a supprimé de 12 milliards les dotations, elles ont dû faire des choix et réduire les emplois », rappelle l'ancien haut fonctionnaire.

La fonction publique d'État, elle, ne contribuerait qu'à hauteur de 0,5 % de baisse annuelle - avec 44 000 postes en moins sur cinq ans. Ce qui revient à remplacer 4 départs à la retraite sur 5 pour une économie de 2,5 milliards à l'horizon de cinq ans. Les services centraux et les rectorats ne pouvant seuls en porter la charge, les personnels des établissements scolaires ne seraient pas épargnés, prévoit François Ecalle. Seul l'hôpital public ne verrait pas ses effectifs réduire, avec une simple stabilisation qui abouti-

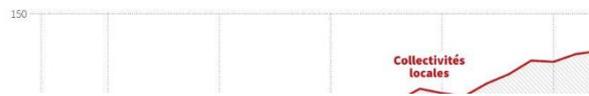
rait tout de même à 2 milliards d'économie en cinq ans.

Autant de choix difficiles, alors que les Français attendent toujours plus de la part des services publics. Mais « les contraintes qui pèsent sur les finances publiques ne peuvent que fortement limiter la satisfaction des nouveaux besoins ».

Dans la mesure où les fonctionnaires ont une durée de travail annuelle de 7 % inférieure à celle des salariés du privé, des efforts sur la hausse du temps de travail combinés à des réorganisations internes pourraient aussi permettre une baisse significative des effectifs, estime Fipeco. Ce à quoi s'ajoute une nécessité d'introduire davantage de mobilité - même contrainte - pour transférer les fonctionnaires là où l'on a le plus besoin de leurs services. ■

## L'effectif de la fonction publique a augmenté beaucoup plus vite que dans le secteur privé

Évolution de l'emploi par catégorie en base 100 en 1997



Part de l'emploi dans la fonction publique, en % de l'emploi total

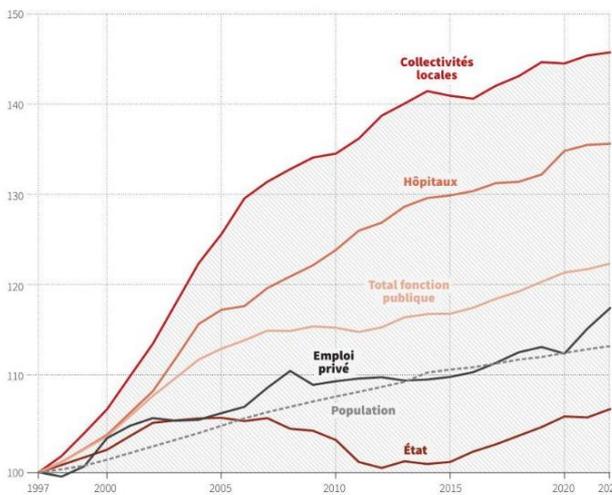


«... fonctionnaire bashing » dont les syndicats ont été prompts à l'accuser.

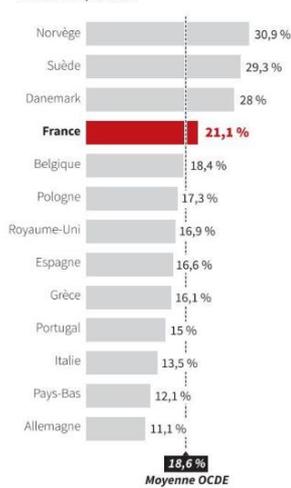
« Non, il n'y a pas trop de fonctionnaires en France », a-t-il défendu à l'antenne de LCI ce dimanche. Une semaine après avoir néanmoins déclaré au *Figaro* que la France devait « être capable de réduire l'emploi public » pour que « l'État retrouve des marges de manœuvre », alors que la France cherche désespérément les économies pour remettre ses finances publiques en ordre.

## L'effectif de la fonction publique a augmenté beaucoup plus vite que dans le secteur privé

Évolution de l'emploi par catégorie en base 100 en 1997



Part de l'emploi dans la fonction publique, en % de l'emploi total



### Gains de productivité

Le seul effort de stabilisation de la dette publique à son niveau actuel nécessiterait 120 milliards d'euros d'économies selon François Ecalle, président de Fipeco. Des économies qui ne pourront être réalisées par la seule hausse des impôts compte tenu du niveau déjà écrasant des prélèvements obligatoires en France. L'État sachant qu'il doit s'attaquer à ses dépenses, la question des effectifs de fonctionnaires arrive rapidement sur la table, alors que la masse salariale des administrations publiques représente presque 15 % des dépenses publiques. Une part qui monte à 21,5 % si l'on y intègre les pensions de retraite. « Il est donc difficile de réaliser des économies aussi considérables sans réduire cette masse salariale », estime François Ecalle dans sa dernière note.

Car, malgré les récentes revalorisations du point d'indice qui détermine le niveau de rémunération des agents publics, le salaire net moyen par tête en euros constants a augmenté moins vite entre 2007 et 2022 dans la fonction publique (+1,8 % dans la fonction publique d'État, +2,5 % dans la territoriale et +5,5 % pour l'hospitalière) que dans le

Sources : Fipeco, OCDE

Infographie : LE FIGARO